



ASA SEQUANIE
 8, route d'Epinal
 25480 ECOLE VALENTIN
 Tél. : 03 81 80 54 29
 e-mail: asa-sequanie-auto@orange.fr
 http://asa-sequanie.fr/

3^{ème} RALLYE RÉGIONAL DU PLATEAU LEVITIEN
29 Août 2026

REGLEMENT PARTICULIER

Visa Ligue BFC

VISA
 LIGUE B.F.C.04
 n° ... 55-416
 du ... 12/05/26


INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	ASA SEQUANIE
Nom du Rallye :	3 ^{ème} Rallye du Plateau Lévitien
Date :	29 août 2026
Niveau d'inscription (<i>Régional, National, Inter.</i>) :	Régional
Eligibilité :	La Coupe de France des Rallyes 2026 coefficient 2, Les Challenges de la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté 2026 Le Challenge ASA Séquanie 2026.
Participation étrangère autorisée ?	non
Visa Ligue (date et numéro) :	55 du 12/05/26
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	416 du 12/05/26
<i>Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation</i>	
Nom :	POTONNIER Stéphanie

Téléphone :	06 72 95 45 08
Mail :	asa-sequanie-auto@orange.fr
Comité d'Organisation	
Président :	POTONNIER Stéphanie
Membres :	MUNIER Sophie, GUINCHARD Emmanuel, BARBET Béatrice, COGNO Justine, DEMEUZOIS Bernard , MILLET Denis, MILLET Nicolas, MUNIER Matéo, MUNIER Maxime, RABASSE Bernard Team Auto Levier
Secrétariat du Rallye, Adresse :	Salle des fêtes 25 270 LEVIER
Téléphone :	06 72 95 45 08
Mail:	asa-sequanie-auto@orange.fr
Permanence du Rallye :	Salle des fêtes 25 270 LEVIER
Lieu, date, horaire :	Horaire de la manifestation
Organisateur technique	
Nom :	ASA SEQUANIE
Adresse :	8 Route d'Epinal 25 480 ECOLE VALENTIN
Téléphone :	06 72 95 45 08
Mail :	asa-sequanie-auto@orange.fr

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Lundi 1 ^{er} juin 20026
Ouverture des engagements	Lundi 1 ^{er} juin 2026
Clôture des engagements	Lundi 17 août 2026 (minuit)
Parution du carnet d'itinéraire	Disponible en téléchargement sur le site de l'ASA le samedi 15 août ainsi qu'au Bureau de tabac – 1 place Bugnet – 25270 LEVIER, le jour des reconnaissances.
Distribution du Road-Book (<i>lieu, date, heure</i>)	Le samedi 22 août de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi 28 août de 13h à 17h. Bureau de tabac – 1 place Bugnet – 25270 LEVIER
Reconnaissances (<i>dates & heures</i>)	Le samedi 22 août de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi 28 août de 13h à 17h.
Vérifications administratives (<i>lieu, date, heure</i>)	Le vendredi 28 août de 17h00 à 21h00 , Salle polyvalente à Levier
Vérifications techniques (<i>lieu, date, heure</i>)	Le vendredi 28 août de 17h15 à 21h15 , Garage Javaux Automobiles à Levier

Mise en place du parc de départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Le vendredi 28 août à 17h00 Salle polyvalente 25 270 LEVIER
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportif (<i>lieu, date, heure</i>)	Le vendredi 28 août à 20h Salle polyvalente 25 270 LEVIER
Publication des équipages admis au départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Le vendredi 28 août à 22h – PC du rallye Salle polyvalente 25 270 LEVIER.
Publication des heures et ordres de départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Le vendredi 28 août à 22h – PC du rallye Salle polyvalente 25 270 LEVIER.
Briefing des pilotes (<i>lieu, date, heure</i>)	Remis lors des vérifications administratives
Départ 1 ^{ère} Voiture VHC	Salle polyvalente de Levier samedi 29 août à 10h.
Arrivée 1 ^{ère} voiture VHC	Salle polyvalente de Levier à partir de 16h40.
Vérifications finales (<i>lieu, date, heure</i>)	Garage Javaux Automobile 2 Route de Septfontaine 25 270 Levier
Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats (<i>lieu, date, heure</i>)	Le samedi 29 août, 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent PC Course
Remise des prix (<i>lieu, date, heure</i>)	Le samedi 29 août ½ heure après l'affichage définitif du rallye

ARTICLE 1P. ORGANISATION

1.1P. OFFICIELS

Fonction	Nom & numéro de licence
Observateur (facultatif)	
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Josiane CHARLEUX - licence n° 9434
Commissaires Sportifs	Michel DURIX - licence n°14548 Bernard DEMEUZOIS - licence n°1985
Directeur de Course PC	Hubert BENOIT - licence n°3617
Directeur de Course adjoint PC	Benoit VIOLET - licence n° 207574
Directeur de Course Adjoint délégué aux ES	Sullivan CAETANO- licence n°232714
Adjoint à la Direction de Course délégué aux ES	Max LOLLIA - licence n° 150787
Véhicule Tricolore Voiture Balai	Alain SIMMEN – licence n°2618 Béatrice BARBET – licence n° 197338
Commissaire Technique responsable	Laurent QUERRY - licence n° 212893
Commissaires Techniques adjoints	Michel PETETIN - licence n° 217737 Claude CUENOT - licence n° 4454 Arnaud CATELIN - licence n° 353737 Bruno DIVERT - licence n°40573
Médecin chef	Julie CHENUT - licence N° 348377
Chargés des relations avec les concurrents	Monique France - licence N° 29181
Juges de faits	En dehors des commissaires sportifs, tous les officiels sont juges de faits
Chargé des relations avec la presse	Matéo MUNIER, licence N°370812
Chronométrateurs	Jean Marie TSCHOFFEN - licence n°196872
Informatique et Classement	Jérôme RETROUVEY Frédéric TOURNIER
Speaker	Stéphane GRILLOT – licence n°188726

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages consulteront sur le site de l'ASA SEQUANIE <http://asa-sequanie.fr> leurs heures de convocations pour les vérifications administratives qui auront lieu **vendredi 28 août de 17h00 à 21h** à la salle polyvalente de Levier.

Les vérifications techniques auront lieu **vendredi 28 août de 17h15 à 21h15 au Garage Javaux à Levier**
Les vérifications finales seront effectuées au Garage Javaux Automobile 2 Route de Septfontaine 25 270 Levier.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 3ème Rallye Régional du plateau Lévitien doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, au plus tard le

Lundi 17 août 2026

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures (modernes et VHC) avec un minimum de 85 concurrents inscrits.

3.1.11.1P. Montant des droits d'engagement :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 320 € (Dont 5€ qui seront reversés pour le challenge commissaires de la ligue BFC)
- sans la publicité facultative des organisateurs : 640 €
- Equipage avec un membre de l'ASA Séquanie avec demande d'engagement reçu au plus tard le lundi 3 août 2026 : 300 €
- Réduction à 300€ pour les équipages complets féminins

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Forfait : En cas de forfait l'organisateur retiendra 30% des droits d'engagement aux concurrents qui pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande écrite parvienne à l'organisateur au plus tard le jeudi 27 août 2026. Après cette date cette retenue sera de 50%, conformément aux prescriptions générales 2026.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée sur le site du Champs Begaud de Levier

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye Régional du Plateau Lévitien représente un parcours de 129.9 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 1 épreuve spéciale d'une longueur totale de 13,1 km à parcourir 3 fois

L'épreuve spéciale est : ES 1-2-3 « L'insolite »

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.1.4P. DEMONSTRATION

Le 3^{ème} Rallye Régional du Plateau Lévitien intégrera des voitures de démonstration qui évolueront avant les voitures VHC. Cela concerne uniquement des voitures de série.

Vous devez présenter les documents suivants aux vérifications administratives puis aux vérifications techniques :

Carte grise

Assurance

Contrôle technique à jour

Pneu de compétition interdit

Titre de participation pilote et copilote à souscrire

Permis de conduire

Les véhicules de démonstration ne seront pas chronométrés.

Les dépassements sont formellement interdits.

Les reconnaissances et prises de note sont interdites.

Le Directeur de course pourra également fixer une moyenne à sa discrétion.

Le Directeur de Course se donne le droit d'exclure tout équipage pour comportement non adapté.

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3 passages

Les reconnaissances auront lieu le samedi 22 août de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi 28 août de 13h à 17h.

Ces reconnaissances devront s'effectuer à l'aide d'un véhicule muni d'un macaron spécifique avec un n° d'ordre remis lors du pointage à l'entrée de l'épreuve spéciale. Dans le cadre de la réglementation FFSA et du strict respect de code de la route et des riverains, des contrôles seront effectués. **La vitesse de passage en agglomération sera limitée à 20 Km/h.**

Le non-respect de ces consignes entraînera l'application des pénalités prévues par la FFSA.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

La remise des prix se déroulera le samedi 29 août 2026
sur le podium d'entrée de parc final.

Les prix en espèces sont cumulables

Valeur des coupes : 1 500 € (les coupes ne sont pas cumulables)

Général	1 ^{er}	300 €	1 coupe
	2 ^{ème}	200 €	1 coupe
	3 ^{ème}	150 €	1 coupe
Féminin (1)	1 ^{ère}	200 €	1 coupe

Classe (1)	1 ^{er}	250 €	1 coupe	
	2 ^{ème}	200 €	1 coupe	Si + de 6 partants
	3 ^{ème}	150 €	1 coupe	Si + de 10 partants

- (1) Les prix par classe et féminin (équipage 100 % féminin) seront diminués de 50% dans le cas où il y aurait moins de 4 partants dans la catégorie concernée.
- (2) Les chèques seront envoyés dans les 15 jours suivant l'épreuve.

⇒ 3 coupes récompenseront les commissaires.